

**Commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation  
Commission du Territoire d'action Sud  
Commission du Territoire d'action Nord  
Commission du Territoire d'action de la Métropole  
Commission du Territoire d'action Ouest**

***52010 - Construction, restructuration  
et gros entretien des collèges publics***

**Proposition de décision d'engager les opérations  
de restructuration et d'approuver les Programmes  
Techniques Détaillés (PTD) de 7 collèges**

**Rapport n° CP/2019/284**

**Service gestionnaire :**  
J4-Immobilier

**Résumé :**

Le Conseil départemental a approuvé le plan pluriannuel d'investissement (PPI) des collèges en séance plénière des 20 mars 2017 (CD/2017/012), du 25 juin 2018 (CD/2018/022) et du 13 décembre 2018 (CD/2018/089).

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'engager les opérations de restructuration et d'approuver les programmes techniques détaillés (PTD) des collèges suivants inscrits au PPI :

- Collège des Châteaux de Chatenois
- Collège Tomi Ungerer de Dettwiller
- Collège Kléber de Haguenau
- Collège Pierre Claude de Sarre-Union
- Collège Lezay-Marnesia de Strasbourg
- Collège Truffaut de Strasbourg
- Collège la Pierre Polie de Vendenheim

Le Plan « Actions éducatives et Collèges », adopté par le Conseil Départemental du Bas-Rhin en séance plénière le 20 mars 2017 (rapport n° CD/2017/007), complété par les délibérations du 25 juin 2018 (CD/2018/022) et du 13 décembre 2018 (CD/2018/089) constitue un engagement fort du Département du Bas-Rhin pour construire l'avenir des jeunes Bas-Rhinois. Il prévoit de mener, dans certains collèges publics du département, des projets de restructurations durables, répondant aux différentes réglementations en vigueur (ADAP, sécurité-incendie, ERP,...) et aux attentes fonctionnelles des usagers, tout en proposant des locaux performants sur le plan énergétique, sobres, faciles d'entretien, aux coûts d'exploitation optimisés.

Le présent rapport a ainsi pour objet de proposer à la Commission Permanente de se prononcer sur l'engagement d'un certain nombre d'opérations de restructurations sur plusieurs collèges publics du département : il s'agit là d'un engagement financier exceptionnel portant sur un coût global de plus de 40 M€ sur 7 collèges du Département dans un objectif d'excellence de nos équipements pour la réussite des élèves bas-rhinois.

**Collège des Châteaux de Châtenois**

Le projet porte sur l'ensemble du collège « des Châteaux » situé 23, route Romaine à Châtenois. Les bâtiments ont été construits en 1974.

Le collège compte actuellement 511 collégiens (année 2018/2019). Il est composé de 5 bâtiments : un bâtiment externat R+2 comportant toute la partie scolaire, un bâtiment

administration en RDC ainsi qu'une demi-pension, un bâtiment ateliers et des logements de fonction. Le collège dispose également d'une salle de classe en bâtiment modulaire. Le projet doit permettre de remédier à l'ensemble des dysfonctionnements du collège. Il souffre de problèmes fonctionnels (surface des salles de classe non-conforme au référentiel, éclatement des pôles, problèmes de flux, absence de locaux scolaires, d'une salle polyvalente et de vestiaires EPS), le site n'est plus aux normes réglementaires de sécurité-incendie et d'accessibilité, les bâtiments sont vétustes et énergivores et les aménagements extérieurs (préau non étanche, problème d'accès au bloc sanitaire) ne permettent pas un fonctionnement optimal.

A l'issue d'une large concertation en phase préprogramme (élèves, parents d'élèves, tous les corps enseignants, administration et vie scolaire), des scénarios de restructuration ont été élaborés et présentés en comité de pilotage le 1<sup>er</sup> avril 2019. Ce dernier propose de retenir le scénario suivant :

- Construction d'un bâtiment extension pour permettre de répondre au référentiel d'un collège de capacité 500 élèves
- Restructuration lourde du bâtiment externat
- Reconstruction des bâtiments administration et ateliers
- Construction d'une salle polyvalente et de vestiaires EPS
- Mise aux normes complète du collège : accessibilité aux personnes à mobilité réduite et sécurité incendie
- Rénovation thermique de l'ensemble des bâtiments (objectif d'atteindre un niveau passif)
- Aménagements extérieurs (reconstruction du préau, reprise du bloc sanitaire élèves)
- Suppression de la classe modulaire

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'engager l'opération.

Le planning prévisionnel de l'opération prévoit un démarrage des travaux à l'automne 2021.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver le coût prévisionnel des travaux de cette opération estimé à 6 530 000 € HT soit un coût d'opération de 11 160 000 € TTC (Valeur avril 2019). Le coût d'opération intègre, outre la TVA, la rémunération du maître d'œuvre, l'ensemble des frais d'étude et diagnostic, les frais éventuels de concours et de mise en place de modulaires, ainsi que les actualisations de prix et les aléas d'opération.

La commission territoriale du territoire sud a émis un avis favorable le 24 juin 2019.

### **Collège Tomi Ungerer de Dettwiller**

Le projet porte sur l'ensemble du collège « Tomi Ungerer » situé rue Marie Curie à Dettwiller. Les bâtiments ont été construits en 1990.

Le collège compte actuellement 229 collégiens (année 2018/2019). Il est composé de 4 bâtiments : un bâtiment externat R+2 comportant toute la partie scolaire, l'administration ainsi qu'une demi-pension, un bâtiment pour le Foyer des élèves et deux bâtiments de logements de fonction.

Le collège est équipé d'un chauffage électrique vieillissant et énergivore dans un bâtiment faiblement isolé. Il nécessite des travaux de mise en conformité réglementaire (accessibilité

et sécurité-incendie) et présente quelques problèmes fonctionnels (surface des salles de classe non-conforme au référentiel, mauvaises conditions acoustiques, problèmes de fonctionnalité de la cuisine de la demi-pension). Les aménagements extérieurs ne permettent pas un fonctionnement optimal (cours extérieures accidentées, absence de hall sous le préau, problème d'accès au bloc sanitaire).

A l'issue de la concertation en phase préprogramme (tous les corps enseignants, administration et vie scolaire), des scénarios de restructuration ont été élaborés et présentés en comité de pilotage le 29 avril 2019. Ce dernier propose de retenir le scénario ci-dessous :

- Rénovation thermique de l'ensemble des bâtiments (RT 2012 existant)
- Mises aux normes complète du collège : accessibilité PMR et sécurité incendie
- Restructuration ponctuelle des espaces intérieurs de la demi-pension pour l'amélioration du confort d'utilisation de la laverie
- Restructuration des espaces intérieurs pour augmenter le nombre de salles de 60 m<sup>2</sup>
- Création d'une chaufferie gaz pour le collège avec remplacement des systèmes de distribution de chauffage en place

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'engager l'opération.

Il est proposé de retenir la possibilité de confier la conduite de cette opération à un mandataire de maîtrise d'ouvrage.

Le planning prévisionnel de l'opération permettrait un démarrage des travaux à l'été 2021.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver le coût prévisionnel des travaux de cette opération estimé à 1 960 000 € HT, soit un coût d'opération de 3 340 000 € TTC (Valeur avril 2019) dont 150 000 € TTC de mandat de maîtrise d'ouvrage. Le coût d'opération intègre, outre la TVA, la rémunération du maître d'œuvre, l'ensemble des frais d'étude et diagnostic, les frais éventuels de concours et de mise en place de modulaires, ainsi que les actualisations de prix et les aléas d'opération.

La commission territoriale du territoire ouest a émis un avis favorable le 17 juin 2019.

### **Collège Kléber de Haguenau**

L'opération doit permettre de restructurer l'ensemble du site du collège Kléber à Haguenau, y compris le bâtiment logements et les ateliers de manière à répondre aux différentes réglementations en vigueur (ADAP, sécurité incendie...) et de proposer des locaux performants sur le plan énergétique.

Pour l'année scolaire 2018/2019, le collège Kléber de Haguenau accueille 651 élèves dans les bâtiments existants datant de 1973.

Les bâtiments existants ne répondent plus aux réglementations en vigueur et sont vétustes. Le manque d'étanchéité à l'air et de ventilation sont à l'origine d'inconforts importants, voire de désordres. Les bâtiments ne sont pas isolés thermiquement, ce qui ne permet pas d'optimiser les dépenses de fonctionnement.

A l'issue de la concertation, en phase préprogramme (associant les corps enseignants, l'administration et la vie scolaire), des scénarios de restructuration ont été élaborés et présentés en comité de pilotage le 4 juin 2019. Ce dernier propose de retenir le scénario ci-dessous :

- Rénovation énergétique de l'ensemble des bâtiments (objectif d'atteindre un niveau BBC rénovation)
- La restauration des façades et des acrotères
- Mise aux normes au regard de l'accessibilité conformément aux normes exigibles dans les établissements recevant du public : ascenseur, cheminements, aménagements intérieurs, etc. ;
- Adaptation aux normes de la sécurité incendie
- La restructuration de certains locaux du bâtiment B

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'engager l'opération.

Il est proposé de retenir la possibilité de confier la conduite de cette opération à un mandataire de maîtrise d'ouvrage.

Le planning prévisionnel de l'opération permettrait un démarrage des travaux à l'été 2021.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver le coût prévisionnel des travaux de cette opération estimé à 5 450 000 € HT, soit un coût d'opération de 9 110 000 € TTC (Valeur mai 2019) dont 420 000 € TTC de mandat de maîtrise d'ouvrage. Le coût d'opération intègre, outre la TVA, la rémunération du maître d'œuvre, l'ensemble des frais d'étude et diagnostic, les frais éventuels de concours et de mise en place de modulaires, ainsi que les actualisations de prix et les aléas d'opération.

La commission territoriale du territoire nord a émis un avis favorable le 17 juin 2019.

### **Collège Pierre Claude de Sarre-Union**

Pour l'année scolaire 2018/2019, le collège de Sarre-Union accueille 482 élèves dans les 2 bâtiments existants datant respectivement de 1967 et 1976.

Les bâtiments concernés représentent une SHON d'environ 6 560 m<sup>2</sup>. Ces bâtiments existants ne répondent plus aux réglementations en vigueur et sont vétustes. Le manque d'étanchéité à l'air et de ventilation sont à l'origine d'inconforts importants, voire de désordres. Les bâtiments ne sont pas isolés thermiquement, ce qui ne permet pas d'optimiser les dépenses de fonctionnement.

A l'issue de la concertation le préprogramme a été présenté en comité de pilotage le 2 mai 2019 qui propose de retenir les interventions suivantes:

- Rénovation énergétique des bâtiments niveau BBC rénovation incluant le désamiantage des façades: isolation extérieure en façade et en toiture, remplacement des menuiseries extérieures, mise en place d'une centrale de traitement d'air, etc. ;

- Mise aux normes au regard de l'accessibilité conformément aux normes exigibles dans les établissements recevant du public : ascenseur, cheminements, aménagements intérieurs, etc. ;
- Adaptation aux normes de la sécurité incendie

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'engager l'opération.

Il est proposé de retenir la possibilité de confier la conduite de cette opération à un mandataire de maîtrise d'ouvrage.

Le planning prévisionnel de l'opération permettrait un démarrage des travaux à l'été 2021.

Il est proposé à la Commission Permanente de se prononcer sur le coût des travaux de cette opération estimé à 1 940 000 M€ HT soit un coût d'opération de 3 460 000 M€ TTC (Valeur avril 2019) dont 160 000 € TTC de mandat de maîtrise d'ouvrage. Le coût d'opération intègre, outre la TVA, la rémunération du maître d'œuvre, l'ensemble des frais d'étude et diagnostic, les frais éventuels de concours et de mise en place de modulaires, ainsi que les actualisations de prix et les aléas d'opération.

La commission territoriale du territoire ouest a émis un avis favorable le 17 juin 2019.

### **Collège Lezay-Marnesia de Strasbourg**

Le projet porte sur l'ensemble du collège « Lezay Marnésia », situé 16 Rue du Poitou à Strasbourg. Les bâtiments ont été construits de 1964 à 1978.

Le collège compte actuellement 535 collégiens (année 2018/2019). Il accueille également 62 élèves en section SEGPA et ULIS. Le collège est composé de 6 bâtiments : un bâtiment administration R+1 (bâtiment C), un bâtiment externat R+2 (bâtiment A), un bâtiment externat R+2 (bâtiment B), un bâtiment SEGPA R+1 en extension au bâtiment B, un bâtiment Atelier en RDC, deux bâtiments de logements de fonctions R+1.

Les bâtiments concernés représentent une SHON d'environ 7 126 m<sup>2</sup>. Les bâtiments existants ne répondent plus aux normes règlementaires de sécurité-incendie et d'accessibilité. Ils ne sont pas isolés thermiquement, ce qui ne permet pas d'optimiser les dépenses de fonctionnement. Ils souffrent de quelques problèmes fonctionnels (mauvaises conditions acoustiques, manque de sanitaires pour le personnel) et certaines salles sont vétustes. Le projet doit permettre de remédier à l'ensemble de ces dysfonctionnements.

A l'issue d'une large concertation en phase préprogramme (élèves, agents d'entretien, enseignants, administration et vie scolaire), deux scénarios de restructuration ont été élaborés et présentés en comité de pilotage le 28 mai 2019. Ce dernier propose de retenir le scénario ci-dessous :

- Mises aux normes complète du collège : accessibilité PMR et sécurité incendie
- Rénovation thermique de l'ensemble des bâtiments (objectif BBC Rénovation avec double flux)
- Restructuration de locaux vétustes
- Traitement acoustique, création de sanitaires pour le personnel dans le bâtiment B
- Restructuration de deux salles de technologie du bâtiment A
- Création d'un vestiaire SEGPA

Le planning prévisionnel de l'opération permettrait un démarrage des travaux en juillet 2021.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'engager l'opération.

Il est proposé de retenir la possibilité de confier la conduite de cette opération à un mandataire de maîtrise d'ouvrage.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver le coût prévisionnel des travaux de cette opération estimé à 4 100 000 € HT, soit un coût d'opération de 6 970 000 € TTC, (Valeur mai 2019) dont 310 000 € TTC de mandat de maîtrise d'ouvrage. Le coût d'opération intègre, outre la TVA, la rémunération du maître d'œuvre, l'ensemble des frais d'étude et diagnostic, les frais éventuels de concours et de mise en place de modulaires, ainsi que les actualisations de prix et les aléas d'opération. Le coût d'opération intègre, outre la TVA, la rémunération du maître d'œuvre, l'ensemble des frais d'étude et diagnostic, les frais éventuels de concours et de mise en place de modulaires, ainsi que les actualisations de prix et les aléas d'opération.

La commission territoriale du territoire EMS a émis un avis favorable le 13 juin 2019.

### **Collège Truffaut de Strasbourg**

Le projet consiste à restructurer partiellement le bâtiment demi-pension du collège François TRUFFAUT à Strasbourg.

Il s'inscrit dans la continuité du diagnostic réalisé en 2013, faisant apparaître la nécessité d'une restructuration globale de la zone technique et l'éventualité d'un agrandissement de la zone de restauration pour améliorer le confort des usagers.

La demi-pension fonctionne en télérestauration en liaison chaude depuis la cuisine de production du collège Sophie Germain à Strasbourg-Cronenbourg. Le restaurant doit accueillir les collégiens ainsi que les élèves du groupe scolaire Karine (maternelle et élémentaire). Le fonctionnement projeté doit permettre de restaurer 90 collégiens, 20 commensaux, 190 élémentaires et 96 maternelles.

L'objectif principal de cette opération est de restructurer la demi-pension, en veillant à :

- mettre en cohérence le besoin spatial avec l'effectif accueilli (collège, élémentaire et maternelle) et l'usage de la salle de restauration;
- privilégier l'ouverture et la rationalisation des espaces pour une meilleure intégration des espaces déjà réhabilités.
- modifier les circuits dans la continuité des usages actuels et abandonner l'utilisation du sous-sol, notamment avec la condamnation de l'accès et l'installation d'un local de buanderie près du vestiaire des agents
- mettre en sécurité et en accessibilité les espaces traités.

La cuisine sera réaménagée en vue de son adaptation au fonctionnement en télérestauration. Les équipements de cuisine seront remplacés selon vétusté.

Les salles à manger seront quant à elles rafraîchies et aménagées en veillant à pouvoir identifier les zones de repas des élèves en fonction de leurs classes d'âges, et en portant une attention particulière au confort acoustique des usagers.

Le restaurant étant principalement fréquenté par des élèves du groupe scolaire Karine (élémentaires et maternelles), une participation de la Ville de Strasbourg sera sollicitée à hauteur de 63% (prorata du nombre d'élèves) et fera l'objet d'une convention bi-partite, dont le projet est joint en annexe.

Le planning prévisionnel de l'opération prévoit un démarrage des travaux premier trimestre 2021. Le délai global du chantier est estimé à 6 mois.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'engager l'opération.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver le coût prévisionnel des travaux de cette opération estimé à 650 000 €HT soit un coût d'opération de 1 000 000 € TTC. (Valeur mai 2019). Le coût d'opération intègre, outre la TVA, la rémunération du maître d'œuvre, l'ensemble des frais d'étude et diagnostic, les frais éventuels de concours et de mise en place de modulaires, ainsi que les actualisations de prix et les aléas d'opération.

Cette opération fera l'objet d'une recette de 525 000 € au titre de la participation financière de la Ville de Strasbourg.

La commission territoriale du territoire EMS a émis un avis favorable le 13 juin 2019.

### **Collège la Pierre Polie de Vendenheim**

Les bâtiments du collège « de la Pierre Polie » situé 1 rue du Vignoble à Vendenheim ont été construits en 1992.

Le collège compte actuellement 294 collégiens (année 2018/2019). Il est composé d'un bâtiment externat R+1 et d'un bâtiment de logements de fonction. L'établissement présente plusieurs dysfonctionnements. En effet, le site n'est pas aux normes règlementaires d'accessibilité et nécessite des adaptations en terme de sécurité-incendie, les bâtiments sont vétustes et énergivores, le fonctionnement intérieur et extérieur n'est pas optimal (surface des salles de classe non-conforme au référentiel, problèmes de flux, absence de locaux de la vie scolaire, absence d'une salle polyvalente, préau et abris vélo sous-dimensionnés).

A l'issue d'une large concertation en phase préprogramme (élèves, parents d'élèves, tous les corps enseignants, administration et vie scolaire), des scénarios de restructuration ont été élaborés et présentés en comité de pilotage le 08 avril 2019. Ce dernier propose de retenir le scénario ci-dessous :

- Mises aux normes complète du collège : accessibilité PMR et sécurité incendie
- Rénovation thermique de l'ensemble des bâtiments (objectif d'atteindre un niveau BBC rénovation)
- Restructuration du pôle sciences, de l'administration, du CDI, des locaux des enseignants et de l'infirmerie
- Restructuration des salles banalisées pour répondre au référentiel des collèges

- Construction d'une extension pour la vie scolaire et le foyer des élèves
- Aménagements extérieurs (agrandissement du préau et de l'abri vélos)
- Création d'une classe ULIS
- Création d'une chaufferie gaz pour le collège avec remplacement des systèmes de distribution de chauffage en place

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'engager l'opération.

Le planning prévisionnel de l'opération prévoit un démarrage des travaux à l'été 2021.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver le coût prévisionnel des travaux de cette opération estimé à 4 132 000 € HT soit un coût d'opération de 7 390 000 € TTC (Valeur avril 2019). Le coût d'opération intègre, outre la TVA, la rémunération du maître d'œuvre, l'ensemble des frais d'étude et diagnostic, les frais éventuels de concours et de mise en place de modulaires, ainsi que les actualisations de prix et les aléas d'opération.

La commission territoriale du territoire EMS a émis un avis favorable le 13 juin 2019.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son Président :*

*- Décide d'engager les opérations de restructuration des collèges Les Châteaux de Chatenois, Tomi Ungerer de Dettwiller, Kléber de Haguenau, Pierre Claude de Sarre-Union, Lezay-Marnesia de Strasbourg, La Pierre Polie de Vendenheim, et de la demi-pension du collège Truffaut de Strasbourg*

*- Décide d'approuver les programmes techniques détaillés (PTD) de chacun de ces projets dont les synthèses sont jointes en annexe.*

*- Approuve le coût prévisionnel des travaux de restructuration du collège Les Châteaux de Chatenois pour un montant de 6 530 000 € HT (valeur avril 2019)*

*- Approuve le coût prévisionnel des travaux de restructuration du collège Tomi Ungerer de Dettwiller pour un montant de 1 960 000 € HT (valeur avril 2019)*

*- Approuve le coût prévisionnel des travaux de restructuration du collège Kléber de Haguenau pour un montant de 5 450 000 € HT (valeur mai 2019)*

*- Approuve le coût prévisionnel des travaux de restructuration du collège Pierre Claude de Sarre-Union pour un montant de 1 940 000 € HT (valeur avril 2019)*

*- Approuve le coût prévisionnel des travaux de restructuration du collège Lezay-Marnesia de Strasbourg pour un montant de 4 100 000 € HT (valeur mai 2019)*

- Approuve le coût prévisionnel des travaux de restructuration du collège La Pierre Polie de Vendenheim pour un montant de 4 132 000 € HT (valeur avril 2019)
- Approuve le coût prévisionnel des travaux de restructuration du restaurant scolaire du collège Truffaut à Strasbourg pour un montant de 650 000 € HT (valeur mai 2019)
  
- Approuve le coût global de l'opération de restructuration du collège Les Châteaux de Chatenois, intégrant les frais d'étude et les frais annexes, pour un montant de 11 160 000 € TTC (valeur avril 2019).
- Approuve le coût global de l'opération de restructuration du collège Tomi Ungerer de Dettwiller, intégrant les frais éventuels de mandat de maîtrise d'ouvrage, d'études et les frais annexes, pour un montant de 3 340 000 € TTC (valeur avril 2019).
- Approuve le coût global de l'opération de restructuration du collège Kléber de Haguenau, intégrant les frais éventuels de mandat de maîtrise d'ouvrage, d'études et les frais annexes, pour un montant de 9 110 000 € TTC (valeur mai 2019).
- Approuve le coût global de l'opération de restructuration du collège Pierre Claude de Sarre-Union, intégrant les frais éventuels de mandat de maîtrise d'ouvrage, d'études et les frais annexes, pour un montant de 3 460 000 € TTC (valeur avril 2019).
- Approuve le coût global de l'opération de restructuration du collège Lezay-Marnesia de Strasbourg, intégrant les frais éventuels de mandat de maîtrise d'ouvrage, d'études et les frais annexes, pour un montant de 6 970 000 € TTC (valeur mai 2019).
- Approuve le coût global de l'opération de restructuration du collège La Pierre Polie de Vendenheim, intégrant les frais d'étude et les frais annexes, pour un montant de 7 390 000 € TTC (valeur avril 2019).
- Approuve le coût global de l'opération de restructuration du restaurant scolaire du collège Truffaut à Strasbourg, intégrant les frais d'étude et les frais annexes, pour un montant de 1 000 000 € TTC (valeur mai 2019).
- Approuve la convention de cofinancement avec la Ville de Strasbourg, pour la restructuration du restaurant scolaire du collège Truffaut à Strasbourg
- Autorise son président à signer ladite convention pour la restructuration du restaurant scolaire du collège Truffaut à Strasbourg
- Approuve le coût de participation du département à l'investissement soit 308 333 euros hors taxes.

Strasbourg, le 28/06/19

Le Président,



Frédéric BIERRY